



**Rapport de la réunion du Comité des projets
du 26 septembre 2017**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour.....	2
Point 2:	Rapport de la réunion du 14 mars 2017.....	2
Point 3:	Plan d'action quinquennal de l'OIC	2
Point 4:	Projets de mise en valeur du café	2
Point 5:	Fonds africain du café.....	3
Point 6:	Membres et bureau du Comité des projets	3
Point 7:	Questions diverses.....	4
Point 8:	Date de la prochaine réunion	4

1. Le Comité des projets, présidé par Mme Ina Grohmann (Union européenne-Allemagne) a tenu sa 14^e réunion à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) le 26 septembre 2017.

Item 1: Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [PJ-114/17 Rev. 1](#).

Item 2: Rapport de la réunion du 14 mars 2017

3. Le Comité a approuvé le rapport de la réunion du 14 mars 2017 figurant dans le document [PJ-113/17](#).

Item 3: Plan d'action quinquennal de l'OIC

4. Le Directeur exécutif a présenté le document [WP-Council 280/17](#) dans lequel figure le projet de plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café. Les thèmes liés aux responsabilités du Comité des projets sont traités dans le cadre du but stratégique 3 : Faciliter les projets et programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé et d'autres moyens, en particulier aider à la préparation des propositions de projets de développement du secteur caféier et identifier et mobiliser des fonds pour les projets de développement du secteur du café.

Point 4 : Projets de mise en valeur du café

5. Le Chef des opérations par intérim a présenté deux documents [PJ-115/17](#) et [PJ-116/17](#). Le document [PJ-115/17](#) fournit une mise à jour sur l'état des projets parrainés par l'OIC. Ceux-ci comprennent les projets en cours de mise en œuvre/à lancer, les projets approuvés par le Conseil et les projets à la recherche de fonds pour mise en œuvre ainsi que les projets terminés.

6. Le document [PJ-116/17](#) concerne les progrès accomplis dans le cadre de deux projets :

- i. Le premier projet concerne la promotion d'un secteur du café durable au Burundi, dont le projet a ensuite été étendu au Rwanda et à l'Ouganda avec le soutien financier de divers donateurs, notamment Sucafina S.A., GIZ, IDH, Starbucks, USAID, Nestlé et de particuliers. Une mission de supervision de l'OIC est attendue à la mi-2018.

- ii. Le deuxième projet, financé principalement par le Fonds commun pour les produits de base, est axé sur la réhabilitation qualitative et quantitative du café dans le but d'améliorer les conditions de vie des caféiculteurs touchés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo. Lancé en mars 2014, ce projet devrait prendre fin en février 2018.

7. En réponse à des questions sur l'efficacité des projets, il a été reconnu que certains projets avaient plus de succès que d'autres. Il est crucial que l'OIC aide à créer un environnement propice pour soutenir le secteur et intensifier les initiatives qui auront un impact local et mondial. Il est clair que le secteur privé a des possibilités de jouer un rôle important et que celles-ci doivent être approfondies.

Point 5 : Fonds africain du café

8. Le Chef des opérations par intérim a présenté le document [PJ-97/16 Rev. 1](#) qui résume la note conceptuelle soumise par l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) visant à créer un fonds de développement du secteur du café intitulé "Fonds africain du café". Suite à la soumission de la note conceptuelle, la Banque africaine de développement a organisé un atelier réunissant toutes les parties prenantes pour aborder les différents problèmes auxquels est confronté le secteur africain du café.

9. Le cycle de vie du Fonds africain du café est de 10 ans, avec un objectif de financement sur cinq ans de 150 millions de dollars. Il devrait couvrir tous les pays africains producteurs de café, actuellement au nombre de 25, les bénéficiaires étant principalement les petits producteurs.

10. Le Fonds africain du café est une initiative de l'OIAC et le Secrétariat de l'OIC a fourni une assistance technique. Accueilli par la Banque africaine de développement, le Fonds a pour objectif général de mobiliser et d'affecter des ressources au secteur du café, en particulier pour apporter des améliorations conduisant à la réduction de la pauvreté et à de meilleurs moyens de subsistance pour les caféiculteurs. Les prochaines étapes du Fonds africain du café sont :

- i. La resoumission formelle à la Banque d'une note conceptuelle révisée.
- ii. Le traitement de la note conceptuelle par le Comité permanent des partenariats.
- iii. L'examen par le comité de direction de la Banque.
- iv. Le processus d'une proposition complète pour examen par le Conseil d'administration.

Point 6 : Membres et bureau du Comité des projets

11. Le Comité a noté qu'il convenait de nommer les membres du Comité des projets, ainsi qu'un président et un vice-président, pour l'année caféière 2017/18.

Point 7 : Questions diverses

12. Une proposition a été émise au sujet de l'intérêt d'un examen de la structure de gouvernance de l'OIC et de la question de savoir si la structure actuelle correspondait le mieux à l'objectif de la nouvelle stratégie de l'OIC. On a fait observer que certains ordres du jour de la semaine contenaient des points qui se chevauchaient et qu'il pourrait donc être utile de simplifier la façon dont les décisions sont prises tout en préservant la substance des travaux de l'OIC. On s'inquiète que l'actuel accord international sur le café prévoie l'existence de certains comités ; cependant, il est important que l'OIC soit aussi efficace et innovante, quelle que soit sa structure. Le Comité est convenu de renvoyer cette question devant le Conseil.

13. Le Chef des opérations par intérim a indiqué que le Fonds commun pour les produits de base n'avait pas honoré ses engagements financiers à l'égard de l'Agence d'exécution du projet intitulé : Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda. Le projet a été mis en œuvre avec succès en Éthiopie et au Rwanda et a fait l'objet d'un suivi et d'une vérification chaque année, ce qui a aidé à orienter les opérations futures. Le FCPB a toujours été partie à ces discussions. Cependant, en raison de changements de personnel au FCPB, le projet a connu plus de quatre directeurs de projet pendant sa durée, ce qui a rendu difficile le suivi des discussions et de la mise en œuvre. CABI a continué à mettre en œuvre et à préfinancer efficacement les activités dans les pays, conformément aux plans de travail et aux budgets annuels approuvés. CABI a fourni le rapport final et les demandes de remboursement qui étaient dans les limites du budget global du projet. Le FCPB doit tenir compte de ce qui précède et rembourser intégralement à CABI le montant de 405 000 dollars afin de clore le projet.

14. Le Comité a pris note de ce rapport.

Point 8 : Date de la prochaine réunion

15. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu pendant la 121^e session du Conseil qui se tiendra du 9 au 13 avril 2018.

16. Le Président a ensuite remercié les membres du Comité pour leurs contributions fructueuses durant son mandat, ainsi que le Secrétariat et les interprètes pour leur soutien.